

LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE PRÉSENTE

Rentrée Scolaire 2021

DOSSIER DE PRESSE



Le Département de la Moselle
prépare dans la sérénité l'avenir des collégiennes et collégiens mosellans

Moselle
L'Eurodépartement

SOMMAIRE

Communiqué de presse page 3

PREMIÈRE PARTIE : RENTRÉE 2021 AU COLLÈGE LOUIS ARMAND DE PETITE-ROSSELLE

A / Présentation de l'établissement page 4

B / Le numérique, un outil au service de l'apprentissage page 4

DEUXIÈME PARTIE : PANORAMA DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES DANS LES 90 COLLÈGES MOSELLANS

A / Des collèges rénovés, entretenus et plus écologiques page 5

B / Des moyens numériques pédagogiques adaptés aux besoins des élèves
mosellans page 6

C / Une école inclusive page 6

D / Une politique éducative riche, dans un contexte transfrontalier page 7

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Visite de rentrée scolaire au collège Louis Armand à Petite-Rosselle Jeudi 2 septembre – 11h00 – 12 place du Mineur

Pour cette rentrée scolaire 2021, Patrick WEITEN, Président du Département de la Moselle, s'est rendu le jeudi 2 septembre à 11h au collège Louis Armand de Petite-Rosselle.

258 élèves sont attendus pour la rentrée dans ce collège.

Le collège Louis Armand en chiffres

- 258 élèves inscrits en 2021 (effectif en légère augmentation par rapport à 2020)
- 12 élèves en classe ULIS, ouverte à la rentrée 2020
- Plan numérique des collèges :
 - 58 PC
 - 17 Tableaux Blancs Interactifs
 - 1 imprimante 3D (subvention du Département de 2 500 € en 2016 pour l'acquisition)
- 48 élèves reçus au Brevet des collèges, dont 41 avec mention

Les chiffres clés de l'éducation au Département de la Moselle

- 48 546 collégiens scolarisés en Moselle en 2021 : 41 441 dans les 90 collèges publics et 7 105 élèves dans les 14 collèges privés
- 23 700 repas servis par jour en moyenne dans les 71 demi-pensions de Moselle soit plus de 3,3 millions par année scolaire
- 16,39 M€ (budget primitif 2021) sont consacrés à l'Éducation et à l'Enseignement Supérieur
- 50,58 M€ correspondent au budget global Éducation/Jeunesse 2021 (16,39 M€ pour l'Éducation ; 30,29 M€ pour les travaux dans les collèges et 3,9 M€ pour le transport des élèves en situation de handicap)

« Le Département de la Moselle veille à la mise en œuvre du collège de demain pour en faire un lieu de vie moderne, équipé, entretenu et avec des repas de qualité. »

Les jeunes Mosellans représentent l'avenir du Département. Afin de leur garantir les meilleures conditions d'éducation, le Département s'engage à travers des mesures concrètes et place la jeunesse au cœur de ses priorités. »

Patrick WEITEN
Président du Département de la Moselle
Ancien Député

RENTRÉE 2021 AU COLLÈGE LOUIS ARMAND DE PETITE-ROSSELLE

A / Présentation de l'établissement

À la rentrée 2021, 258 élèves sont inscrits au collège Louis Armand de Petite-Rosselle dont le secteur de recrutement est constitué uniquement de la commune. Ce collège fait partie du Réseau d'Éducation Prioritaire (REP).

Au Brevet des collèges, 55 élèves se sont présentés à l'examen : 48 élèves ont été reçus, dont 41 avec mention. Le collège de Petite-Rosselle dispose d'une classe ULIS, ouverte à la rentrée 2020, pour les élèves souffrant de troubles cognitifs. Elle comptait, lors de la précédente année scolaire, 12 élèves.

Pour la pratique de l'EPS, les élèves se rendent à la salle omnisports, au dojo et à la salle de gymnastique de la commune de Petite-Rosselle.

Dans le cadre du plan Moselle Espoir, le Département a mis à la disposition du collège Louis Armand un étudiant à temps non complet (40H/mois) pour aider les collégiens à faire leurs devoirs. Cette mesure, mise en place également dans d'autres collèges mosellans, en plus d'apporter un emploi à un jeune, représente un soutien aux élèves (mise en place d'ateliers lecture, de jeux...).

Par ailleurs, ce collège où 100 % des élèves pratiquent la langue allemande est une référence en matière de coopération transfrontalière et de nombreux projets sont développés annuellement :

- Option AVIA - Allemand Vie Active, qui permet aux élèves de découvrir les pratiques professionnelles de nos voisins (visites d'entreprises, stages, ateliers techniques...)
- Partenariat avec un établissement scolaire de la ville de Sarrebrück.

B) Le numérique, un outil au service de l'apprentissage

Le collège Louis Armand de Petite-Rosselle fait partie des établissements ayant bénéficié de nouveaux équipements dès 2017 dans le cadre du Plan Numérique des Collèges.

Il dispose d'un parc de 58 ordinateurs, ses équipements réseaux ont été renouvelés et deux serveurs ont été installés. De plus, la maintenance et une assistance sous la forme d'un guichet unique pour le matériel et les applications sont mis à la disposition de l'établissement.

En ce qui concerne les solutions interactives et collaboratives (TBI), il a été équipé de 17 TBI, le logiciel de commande Active Inspire a été déployé sur tous les PC et chaque enseignant peut télécharger ce logiciel et l'utiliser afin de préparer les cours.

Le collège fait également partie des collèges REP qui ont bénéficié d'une dotation de 15 tablettes pendant la crise sanitaire afin de faciliter la continuité pédagogique tout en permettant le prêt aux familles via un conventionnement collège-famille.

Comme pour tous les collèges publics de Moselle, le Département a versé en 2016 une subvention de 2 500 € à l'établissement pour lui permettre d'acquérir une imprimante 3D.

PANORAMA DES ACTIONS DÉPARTEMENTALES DANS LES 90 COLLÈGES MOSELLANS

Cette année, **49 000 collégiens** sont attendus pour la rentrée dans les 90 établissements du Département de la Moselle et les 14 collèges privés sous contrat d'association avec l'Education Nationale. En raison du contexte actuel, le Département a mis en place, à travers ses trois plans phare, des mesures exceptionnelles pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire :

Plan d'urgence

Dans le cadre du plan d'urgence visant à relancer l'activité économique et sociale, le Département a lancé plusieurs actions en faveur des collégiens : le coût du repas a été abaissé à 3,60 € pour tous les forfaits dès septembre 2020, les « vacances apprenantes » ont été soutenues dans 14 collèges pour lutter contre le décrochage scolaire et 24 000 chéquiers « Je kiffe la Moselle » d'une valeur de 50 € ont été distribués aux collégiens pour leur permettre de visiter les sites culturels et de loisirs mosellans.

Plan de relance

Afin de préparer le territoire à relever les défis de demain, le Département a également déployé un plan de relance qui comporte notamment la reconstruction de 10 collèges et le lancement d'un fonds d'aide aux frais de cantine des collégiens, garantissant l'accès à la restauration scolaire pour tous.

Moselle Espoir

Enfin, à travers le plan Moselle Espoir dont la volonté est d'insuffler de l'espoir et accompagner ceux qui en ont le plus besoin, le Département a recruté 40 étudiants dont 10 pour assurer de l'aide aux devoirs dans les collèges. De plus, un « Pass vie associative » de 30 € permet aux collégiens de financer une partie de leur inscription dans une association.

A) Des collèges rénovés, entretenus et plus écologiques

Parce que les collèges sont de véritables lieux de vie pour les collégiens, le Département rénove et entretient les 85 collèges (dont 2 sont situés en cités scolaires) qui constituent son patrimoine. Parmi ces établissements, 61 collèges ont été mis en service entre 1965 et 1976, dont 17 collèges métalliques accueillant 8 171 élèves.

Un état des lieux de l'ensemble des collèges a été réalisé et a engagé dans un premier temps la reconstruction du collège de Fontoy. Ces travaux ont démarré à l'été 2020 et la mise en service du nouvel établissement est prévue pour janvier 2022. Représentant un montant de 14 M€, ce projet a par ailleurs obtenu une subvention de l'État à hauteur de 3 M€.

Lors de la 3^e Réunion Trimestrielle de 2020, l'Assemblée Départementale a adopté un plan de relance qui vise le lancement simultané de la reconstruction de 10 collèges sur les communes de Saint-Avold, Behren-Lès-Forbach, Stiring-Wendel, Rémillly, Moyeuvre-Grande, Cattenom, Forbach, Audun-Le-Tiche, Hayange et Metz. Ce plan représente un investissement de 162 M€ avec un objectif de livraison de 5 collèges dans les 5 ans.

Cette année verra ainsi démarrer la reconstruction du collège de la Carrière de Saint-Avold (14 M€, dont 1,8 M€ de subventions de l'État) et la restructuration à neuf du collège Nicolas Untersteller de Stiring-Wendel (8,5 M€ dont 2,1 M€ de subventions de l'État).

Afin de limiter l'impact écologique et diminuer les coûts de fonctionnement des collèges, le Département a décidé un basculement intégral des établissements en luminaires LED.

LE BASCULEMENT LED EN CHIFFRES

- 5 collèges ont été basculés en LED en 2020
- 24 collèges l'ont été en 2021
- 17 000 points lumineux basculés en LED en 2 ans, couplés à l'installation de système d'auto-détection
- Baisse de 60 % du coût des factures d'électricité (partie « éclairage » pour les collèges équipés)
- Baisse de 58 % de la consommation d'énergie

À cette démarche se couple, en 2021, à la prise en charge par le Département des dépenses de fourniture des énergies et de la maintenance des installations de chauffage des collèges. Dès 2018, il a engagé des études et ce travail d'optimisation énergétique a abouti aux mesures suivantes :

- L'internalisation de la fourniture de gaz naturel pour les collèges dès juillet 2020
- L'internalisation de la fourniture d'électricité pour le 1^{er} janvier 2022
- La ré-internalisation des contrats de maintenance de chauffage, ventilation et climatisation (C.V.C.) de l'ensemble des chaufferies des collèges pour septembre 2021.

Cette ré-internalisation de la maintenance permettra d'uniformiser les prestations pour tous les collèges, anticiper les pannes par une maintenance préventive, améliorer la réactivité des dépannages et déployer en lien avec les établissements de bonnes pratiques permettant des économies d'énergie.

B) Des moyens numériques pédagogiques adaptés aux besoins des élèves mosellans

Le Plan Numérique des Collèges (2016-2021), financé à hauteur de 15 M€ par le Département s'est achevé et les collèges mosellans ont été dotés de :

- 7 000 ordinateurs
- 200 serveurs
- 1 400 équipements réseau avec un guichet unique de maintenance
- 2 400 solutions de projection et d'interactivité

Désormais, le Département étudie, en concertation avec l'Éducation Nationale, un Plan Numérique des Collèges « nouvelle génération ». Ce plan devra être adapté aux nouveaux besoins et au contexte, luttant contre la fracture numérique, l'illectronisme et mettant en place des pédagogies différenciées.

De plus, le programme **fusoé**, solution numérique lancée par le Département en 2019 permet aux élèves de bénéficier d'un Espace de Travail Numérique dès l'école primaire et jusqu'au collège, garantissant la continuité des apprentissages à distance.

C) Une école inclusive

La Moselle veille à ce que ses collèges soient inclusifs pour accueillir les 1 793 élèves en situation de handicap reconnus par la MDPH. Pour renforcer sa politique d'inclusion, le Département a mis en place plusieurs mesures :

- **Création de 10 nouvelles classes ULIS à la rentrée 2021** dans les collèges de Ars-sur-Moselle, Farébersviller, Maizières-Lès-Metz, Longeville-Lès-Saint-Avold, Sainte-Marie-aux-Chênes, Metz (Rabelais et Jules Lagneau), Delme, Uckange et Puttelange-aux-Lacs.
- **Dotations financières « handicap »** complétant les dotations obligatoires notamment afin de financer le mobilier spécifique des élèves en situation de handicap et les équipements pédagogiques des élèves des classes ULIS et SEGPA.

- **Accessibilité** : plus de 37 % des collèges mosellans sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
- **Unités d'enseignement externalisé** dans les collèges : afin de permettre aux élèves accueillis par des établissements médico-sociaux (ITEP, IMPRO, IME, INJS) de suivre une scolarité, 6 conventions d'occupation de locaux de collèges ont été signées avec ces structures, ce qui représente 9 classes. De nouvelles classes externalisées sont en projet à Sarrebourg, Marange-Silvange, Guénange, Metz et Aumetz.
- **Lutte contre le décrochage scolaire et la marginalisation** : 3 « ateliers relais » ont été financés par le Département afin d'aider les élèves qui ont besoin de se réinsérer dans un parcours de formation.

D) Une politique éducative riche, dans un contexte transfrontalier

Du fait de l'importance de la maîtrise dans langues étrangères dans un contexte transfrontalier, la Moselle accorde une place importante à l'apprentissage de la langue du voisin dans sa politique éducative.

Dans ce cadre, le Département de la Moselle est chef de file du plus grand projet éducatif d'Europe, appelé SESAM'GR, soutenu par le programme INTERREG VA Grande Région.

PROJET INTERREG SESAM'GR PILOTÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

- 24 partenaires de la Grande Région
- 8,6 M€ sur 5 ans et demi (1^{er} septembre 2016 - 28 février 2022)
- 60 % de subventions du programme INTERREG VA Grande Région (y compris la politique linguistique départementale)
- 12 992 élèves de la Grande Région ont bénéficié d'activités transfrontalières et 390 pédagogues ont participé à des ateliers et des formations en 2020

L'APPRENTISSAGE DE L'ALLEMAND EN MOSELLE EN CHIFFRES

- 63 % des élèves mosellans apprennent l'allemand de 1H30 à 12H par semaine à partir du CP, assistants compris (36 % en Lorraine contre 6 % sur le plan national)
- 68 % des collégiens mosellans apprennent l'allemand en LV1 ou LV2
- 74 % des lycéens mosellans apprennent l'allemand

Pour l'année scolaire à venir, différents projets verront le jour :

Dans les collèges

- Poursuite de la valorisation des jumelages avec la Sarre : 14 jumelages existent déjà, 14 nouveaux jumelages ont été mis en place en distanciel et 6 nouveaux jumelages potentiels ont été identifiés
- Échanges de proximité pour 8 000 collégiens
- Élaboration d'un guide commun sur les méthodes d'orientation professionnelle dans la Grande Région favorisant les stages dans la Grande Région et permettant aux jeunes de découvrir des entreprises transfrontalières
- Développement et soutien d'actions en dehors du temps scolaire : Festival Paroles de Jeunes, Coopérative Jeunesse de Services Transfrontalière, création d'un réseau d'animateurs)

Dans les écoles primaires

- Pour la rentrée 2021, 61 assistants de langue ont été recrutés par 41 collectivités mosellanes et interviendront en maternelle et à l'école primaire. 8 000 élèves bénéficieront de ce programme.

Moselle Langues

Plateforme numérique d'informations sur les langues, Moselle Langues sera mise en service prochainement. Destinée aux jeunes de plus de 16 ans, aux adultes actifs ou en recherche d'emploi et aux entreprises, cette plateforme permettra de se renseigner sur l'apprentissage du français, de l'allemand, de l'anglais et du luxembourgeois.

CONTACT PRESSE

Département de la Moselle

Amélie VIEL - Attachée de presse
Tél. 03 87 37 59 09 - Port. 06 73 87 44 59
Mail : amelie.viel@moselle.fr

